

« Le moyen le plus s ur de r ussir est toujours d'essayer une fois de plus. »

- Thomas Edison

Voici notre plus r cente infolettre!

Cette  dition pr sente une foule de mises   jour sur diff rents sujets :
Programme canadien de sport s curitaire, Sondage sur le Programme des entra neurs professionnels,
les Services aux entra neurs professionnels, le Journal canadien des entra neurs, les Questions
juridiques, les nouveaux EPA, les webinaires   venir et les ressources sur la s curit  dans le sport.

Restez   l'aff t de toutes ces nouvelles et bien d'autres!

Le nouveau Programme canadien de sport s curitaire entre en vigueur le 1er avril 2025



D s le 1^{er} avril 2025, le Centre canadien pour l' thique dans le sport (CCES) administrera de fa on ind pendante le Code de conduite universel pour pr venir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) pour les participants de niveau national des organismes de sport qui re oivent des fonds f d raux, et ce, par l'entremise des nouveaux R glements du Programme canadien de sport s curitaire (PCSS). Le programme pr c dent intitul  Sport Sans Abuse  tait administr  par le Bureau du Commissaire   l'int grit  dans le sport par l'interm diaire du Centre de r glement des diff rents sportifs du Canada (CRDSC).

Les organismes de sport nationaux qui re oivent des fonds f d raux sont tenus d'adopter le PCSS en tant que document de politique valide et de l'int grer   leurs propres r glements. Les r glements du PCSS et le CCUMS, version 7.0 sont disponibles ici : <https://cces.ca/fr/programme-canadien-de-sport-securitaire>

 ducation au sport s curitaire pour les jeunes - Ce nouveau programme d' ducation sur le sport s curitaire destin  aux jeunes  g s de 13   19 ans propose une approche globale pour favoriser un environnement sportif s r et respectueux. Disponibles ici : [Safe Sport for Youth](#)

Sondage Programme des Entra neurs Professionnels

Nous souhaitons avoir votre avis ! Le sondage vise   recueillir des informations pr cieuses de la part des entra neurs concernant le Programme des Entra neurs Professionnels. Notre objectif est de mieux comprendre vos exp riences et votre niveau de satisfaction avec le Programme des Entra neurs Professionnels, ce qui nous permet de continuellement am liorer nos processus en fonction de vos retours inestimables.

Participez   l'enqu te maintenant

Services aux entraîneurs professionnels

Voici des Services aux entraîneurs professionnels à ne pas manquer :

Webinaires pour les entraîneurs professionnels

Au cas où vous auriez manqué série de trois webinaires exclusifs pour les entraîneurs professionnels, animés par Erin Willson, veuillez cliquer [ICI](#).

Partie 1 : Le coaching positif et le sport de haute performance peuvent-ils cohabiter?

Partie 2 : À quoi ressemble une expérience sportive positive?

Partie 3 : Repenser la réussite dans le sport

Rosetta Stone



Obtenez l'une des 10 licences annuelles disponibles, offertes en rotation – premier arrivé, premier servi. Intéressé? Écrivez à procoach@coach.ca.

Régime d'assurance maladie et dentaire



À titre d'EPA ou d'entraîneur enregistré en règle, vous avez accès à un régime d'assurance maladie et dentaire facile à utiliser, abordable et concurrentiel. Selon la couverture requise, vous pouvez opter pour l'un de ces deux plans :

- [OPTION 1](#)
- [OPTION 2](#).

Pourquoi vous en prévaloir?

- Sécurité financière accrue pour vous et votre famille
- Aucun formulaire médical : vous n'avez qu'à remplir le formulaire de souscription, puis une carte de paiement direct Green Shield vous sera envoyée.
- Les régimes collectifs coûtent moins cher que les régimes individuels

Pour des informations sur les modalités de souscription, contactez Benefits by Design :

- En français : 1-888-272-0413, poste 113

Voir tous les [services](#).

Journal canadien des entraîneures

Conversations avec de grandes entraîneures – Première partie

Le numéro de janvier du Journal canadien des entraîneures est sorti! À l'aube de 2025, nous sommes ravis de présenter quatre entraîneures qui ont eu un impact significatif sur les Jeux olympiques et paralympiques de

Paris 2024. Bien que les femmes restent sous-représentées dans le domaine du coaching, leurs contributions sont puissantes et inspirantes.

Dans ce numéro, nous soulignons les réalisations des entraîneuses suivantes :

- Jocelyn Barrieau, entraîneuse olympique
- Carolyn Murray, entraîneuse paralympique
- Nicole Ban, entraîneuse paralympique
- Kim Gaucher, entraîneuse olympique

Ces femmes parlent de leurs expériences, de leurs défis et de leurs leçons sur le leadership, le coaching et les obstacles à surmonter. Leurs conseils sont essentiels à toute personne passionnée par l'avancement des entraîneuses.

Continuons à amplifier les voix des entraîneuses et à défendre l'équité dans le sport. Restez à l'affût de la deuxième partie en avril, où nous présenterons quatre autres entraîneuses inspirantes.

[Lisez l'intégralité du numéro de janvier ici](#)

Questions juridiques

QUESTIONS JURIDIQUES

Si vous avez besoin de conseils juridiques concernant la révision d'un contrat ou tout autre enjeu touchant vos activités d'entraîneur, nous vous mettrons en contact avec un avocat et paierons pour la première heure de consultation. Renseignements : procoach@coach.ca

True Law
Legal Services

QUESTIONS JURIDIQUES : Le CCUMS et VOUS

Rédigé par Ryan Scott, de la firme True Law – www.truelawlegal.ca

Le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport (« BCIS ») est responsable de la gestion du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS). Le CCUMS est le principal cadre établissant les lignes directrices que les organismes sportifs doivent suivre pour promouvoir un milieu sportif respectueux qui garantit des expériences de haute qualité, inclusives et sécuritaires pour tous les participants.

Le BCIS est compétent en matière d'allégations de maltraitance et de discrimination et supervise principalement un processus de réception des plaintes, effectue des évaluations préliminaires et peut ordonner des enquêtes indépendantes, tient une base de données des sanctions imposées et veille au respect des règles par les organismes sportifs. Un grand [nombre](#) d'organismes sportifs, d'organismes multisports et d'autres organismes sportifs ont adopté le CCUMS et sont donc considérés comme des « signataires du programme ».

Si votre organisme est un signataire du programme qui a adopté le CCUMS, le BCIS est responsable de sa mise en œuvre dans le cadre de votre programme. N'oubliez pas que certains signataires peuvent avoir adopté le CCUMS seulement au palier national, provincial/territorial ou autre; il est donc important de savoir à quel palier votre programme pourrait être tenu d'y adhérer. Le statut de signataire d'un organisme est important pour déterminer si le BCIS a l'autorité de gérer les plaintes déposées conformément au CCUMS.

Si votre programme a adopté le CCUMS, il est essentiel d'en comprendre le contenu. Toute personne peut déposer une plainte ou un rapport, à condition que la plainte soit dirigée contre un répondant qui relève de l'autorité d'un signataire du programme du BCIS.

Au cours des dernières années, le nombre de nouvelles plaintes reçues par le BCIS a augmenté. Les procédures de plainte peuvent être compliquées et prendre du temps et, bien qu'un plaignant ou un défendeur puisse se représenter lui-même, il est conseillé de faire appel à des services juridiques. En cas de manquements au CCUMS, les conséquences peuvent être importantes et inclure des restrictions de participation au sport, diverses interdictions d'entraîner, un suivi, une formation et d'autres mesures jugées appropriées aux circonstances de chaque cas.

La version complète du CCUMS peut être consultée sur le [site web du BCIS](#). Il est conseillé de prendre le temps de la parcourir pour s'informer de son contenu.

True Law (www.truelawlegal.ca) est un cabinet d'avocats situé à Toronto, en Ontario. *Cet article contient uniquement des renseignements généraux, s'appuie sur les lois ontariennes et ne vise pas à fournir d'avis ou de conseils juridiques. Les lecteurs sont invités à consulter un avocat pour savoir comment les consignes du document s'appliquent à leur situation particulière. Les lecteurs peuvent également communiquer avec True Law à l'adresse suivante info@truelaw.legal pour toute question.*

Félicitations aux nouvelles et nouveaux EPA^{MC}!

L'ACE tient à féliciter les entraîneures et entraîneurs qui ont récemment obtenu le titre d'EPA :

Jason Leslie – Colombie-Britannique (Baseball)
Franck Moussima – Québec (Judo)
John Michael On – Nouveau-Brunswick (Triathlon)
Rostam Turner – Ontario (Athlétisme)
Robyn Webster – Alberta (Athlétisme)
Jamie Sinclair – Colombie-Britannique (Athlétisme)
Spencer House – Saskatchewan (Athlétisme)

Webinaire à venir

Webinaire Mouvement Entraînement responsable (MER): Processus de vérification des antécédents et responsabilité du fait d'autrui : recommandations et explications

Le 5 mars 2025

De 15 h 30 à 17 h (HNE)

[S'inscrire](#)

Conférencière : Courtney March (elle) est associée au bureau de Gowling WLG à Ottawa, où elle œuvre au sein du service de défense des droits. Elle est membre du groupe Emploi, travail et droits de la personne de la firme.

Ce webinaire interactif fournira une vue d'ensemble de l'évaluation des risques dans les processus de vérification des antécédents et de la limitation de la responsabilité du fait d'autrui.

Ressources sur la sécurité dans le sport

Services de soutien

Voici les services de soutien à votre disposition.

Ligne d'assistance sport sans abus

1-888-837-7678

sport-sans-abus.ca/ligne-d-assistance



La Ligne d'assistance Sport Sans Abus est à la disposition de **TOU(TE)S** les Canadien(ne)s qui ont des questions ou des préoccupations au sujet de sport sécuritaire. Il n'est pas nécessaire d'être participant d'une organisation signataire pour avoir accès à la Ligne d'assistance et à ses services.



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

Centre canadien de protection de l'enfance

1-800-532-9135 · protegeonsnosenfants.ca

Si vous avez des préoccupations au sujet d'un enfant ou si vous êtes un ou une survivant.e ou un proche d'un ou d'une survivant.e, communiquez avec le Centre canadien de protection de l'enfance pour obtenir du soutien ou des renseignements.

Jeunesse, J'écoute

1-800-688-6868

kidshelpphone.ca



Jeunesse, J'écoute est le seul service à l'échelle du pays qui offre des services 24/7. L'organisme offre un service d'intervention professionnelle, d'information, de ressources et un service de soutien bénévole par texto aux jeunes. Les services de Jeunesse, J'écoute sont anonymes, gratuits et offerts en français et en anglais.

Premières Nations et Inuits – Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être



1-855-242-3310
espoirpourlemieuxetre.ca

Un service d'assistance conçu pour aider les membres des peuples autochtones du Canada. Le service est disponible en cri, ojibwé, inuktitut, anglais et français.

Trans Lifeline

1-877-330-6366

translife.org



Un service d'assistance dédié au bien-être des personnes transgenres (en anglais seulement). Le service téléphonique est assuré par des personnes transgenres pour des personnes transgenres.

Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances



1-833-235-4048

ccsa.ca/fr/lignes-daide-pour-le-traitement-de-la-dependance-au-canada

Le Centre a été créé par le gouvernement canadien pour fournir des ressources et des conseils concernant l'usage de substances au Canada.

Services aux victimes du Canada

1-877-232-2610

crcvc.ca/fr/comment-nous-aidons/soutien-aux-victimes



Le gouvernement canadien offre divers services aux victimes de crimes, couvrant notamment le soutien émotionnel, la consultation, la défense des droits et la planification de la sécurité.

Association canadienne pour la prévention du suicide (ACPS)



613-702-4446

suicideprevention.ca

L'objectif de l'ACPS est de réduire le taux de suicide au Canada et de limiter les conséquences des comportements suicidaires.



Pour toute question, écrivez-nous à l'adresse procoach@coach.ca.